FÉDÉRATION
FRANÇAISE KARATE

Merci d'écrire en MAJUSCULES d'ímprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB

- Club

| $\|\mathrm{A}\| \mathrm{U} \mid$ |
| :---: |

## RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

## ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veillez à vérifier ou à inscrire votre adresse
mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre Club.


Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr
Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULE)


## M



## $\nabla$ Prénom

 conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., sénior.$\nabla$ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...
L


## LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- Régler la somme de $37 €$ TTC (licence : $36,25 €$ TTC et assurance : $0,75 €$ TTC).
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée «Informatique et libertés ».

Date :


Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

- Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, le soussigné reconnait avoir été informé des risques encourus par la pratique du Karaté et des Disciplines associées.
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de $0,75 €$ de l'assurance, mais régler finalement la somme de $36,25 €$ TTC.
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives: aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée «Informatique et libertés ».

Date :


Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)



## INFORMATIONS

## VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûmer signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 d Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistremer informatique par la fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le sit ffkarate.fr, rubrique «Juridique »).

## CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la nouvelle réglementation relative aux certificats médicaux $\epsilon$ notamment des articles D.231-1-3 et D.231-1-5-2 ${ }^{\circ}$ du Code du sport, la présentation d'u certificat d'absence de contre-indication à la pratique du karaté et disciplines associée datant de moins d'un an, est exigé pour toute souscription de licence.

## LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles for l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FFK. En applicatio de la loi du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès $\epsilon$ de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à licences@ffkarate.fr

Vous êtes susceptible de recevoir des offres commerciales de la FFK ou de ses partenaire Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénor et adresse.

## ASSURANCES ETGARANTIES COMPLéMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique «assurances» ou st demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licenc l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et des bulletins SPORML FFK.
>Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulail de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrites par la FF|
> Accident corporel : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corpore dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplinє associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance «individu accident». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès c la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourt par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter attein à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemb des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.
La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base «individuel acciden s'élève à $0,75 € T T C$ quel que soit l'âge.
> Options complémentaires : Le soussigné déclare avoir été informé, conformémeı à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilite d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnelleme, auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentairk SPORTMUT FFK est également téléchargeable sur le site ffkarate.fr rubriqu «assurances»

## EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur le site ffkarate.fr ou télécharger le formulaire «déclaration d'accident» sur ce site et l'adressı à la Mutuelle des Sportifs.
$\mathrm{N}^{\circ}$ à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave: Tél : +33549348827(7j/7 et 24h/24)

## > Mutuelle des Sportifs

2/4 rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16
Tél : 0153048620 -Fax : 0153048687
Mail : contact@grpmds.com
N ${ }^{\circ}$ ORIAS FFKDA: 10054869
Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité.
Mutuelle immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le n̊422 801970.

